

Revue NQF : «Solidarités familiales ?»

- Nouvelles Questions Féministes Vol. 37, No1, «Solidarités familiales ?»
- Françoise Messant, Marianne Modak, Clothilde Palazzo-Crettol, Carola Togni (eds), Lausanne : Editions Antipodes, 2018, 209 pages.



Peut-on utiliser le terme de «solidarités familiales» pour désigner les diverses formes d'entraide entre les membres de la famille élargie, donnant ainsi l'illusion que tous et toutes se soucient mutuellement de leur bien-être, alors qu'une bonne partie de ces entraides, qui impliquent du travail non rémunéré, sont exécutées par les femmes? Que signifie pour des féministes de parler de solidarité dans une institution qui repose, entre autres, sur l'assignation du travail domestique aux femmes?

Par les interrogations qu'ils amènent, les articles composant ce dossier sur les solidarités familiales participe à la mise en œuvre d'une nouvelle utopie à même de construire un vivre ensemble à la fois plus solidaire et plus égalitaire. Afin que vivent les solidarités familiales et qu'elles conservent leur force de recours inconditionnel et indéfectible, il est indispensable de continuer à comptabiliser la charge de travail liée au faire famille, mais la mobilisation pour faire reconnaître le temps nécessaire à son exercice est tout aussi urgente.

À l'évidence, une réduction du temps de travail pour tous et toutes reste donc une revendication féministe centrale, tout comme l'exigence d'introduire et d'améliorer les divers congés familiaux (maternité, paternité, parental, proche aidant·e, enfant malade, etc.). Mais ces mesures doivent s'accompagner d'un décroisement des politiques sociales et de l'emploi afin de redéfinir la place attribuée au care, notamment en favorisant des formes de partage et de collectivisation de ce qui fait communauté.

[Antipodes](#)